le p'tit Saoû

Bulletin municipal de Saoû
Juin 2023

DANS CE NUMÉRO

- **Départ** : merci Jean-Michel !
- **Budgets** : de plus en plus contraints
- **Projets :** la future salle d'activités
- **Eau :** une nouvelle tarification
- **Urbanisme :** le PLUI
- **Social :** les actions du CCAS
- **Portrait :** Wilfrid Raillon
- **École :** des semaines bien remplies !

L'édito du Maire

Chères Saouniennes, Chers Saouniens,

L' année 2023 est déjà bien engagée et voilà que se profile à l'horizon la saison estivale qui sera a priori, comme chaque année, assez intense dans notre commune. L'énergie de tous ceux qui sont engagés dans les associations et commerces de notre village nous en donne déjà un avant-goût ; dès le 25 mars, nous commencions la belle saison avec le Bal de Printemps de l'AIPE, les marchés du mercredi soir et du samedi matin sont déjà très fréquentés et plusieurs événements sont également programmés dès ce mois de juin.

Concernant l'activité communale, nous avons désigné, ce premier trimestre, notre architecte/maître-d'œuvre (Agence Fabien RAMADIER – Livron) pour la salle multi-activités ; dès lors le travail d'esquisse et de design est lancé ; nous vous invitons à **une réunion d'échange le 22 juin** à la salle des fêtes qui permettra de mieux cerner les attentes des futurs utilisateurs (vous tous, habitants et associations).

Par ailleurs, la première phase du renforcement de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) est achevée (pose de bornes incendie et citernes supplémentaires) ; le diagnostic d'assainissement est en cours de finalisation ; ces sujets, ainsi que le renforcement du réseau d'adduction d'eau potable, ont été portés par Jean-Michel LARCHER depuis le mandat précédent. J'ai pris acte de sa démission le 15 mai 2023 pour raisons personnelles. Je tiens ici, au nom de l'ensemble des élus, à le remercier vivement pour son engagement sans faille, pour la quantité et la qualité du travail qu'il a effectué depuis 9 ans. Merci Jean-Michel.

Enfin un petit mot sur l'usage de l'eau ; nous avons voté le 06 février 2023 la tarification progressive de l'eau (plus je consomme, plus je paye) qui sera applicable sur votre facture du printemps 2024 ; Nous sommes convaincus que ce choix est nécessaire ; nous avons encore tous observé un hiver très sec, et le niveau des nappes et des rivières reste très bas. Notre bassin versant est placé en ALERTE RENFORCEE par arrêté préfectoral depuis le 12 mai 2023 ; ce qui signifie l'interdiction de nombreux usages comme la réalisation de forage, le remplissage de piscines, les lavages de véhicules, etc....vous retrouverez en dernière page les recommandations préfectorales et les gestes écocitoyens à mettre en place en phase d'alerte renforcée.

Je vous laisse découvrir cette nouvelle édition du P'tit Saoû riche en informations, et je vous donne rendez-vous le **dimanche 3 septembre 2023 pour notre traditionnel repas communal**.

Je vous souhaite un très bel été à toutes et tous.

Raphaël Paillot

Les infos de la mairie

Cher Jean Michel,

Tout ce temps passé à nos côtés que l'on n'imaginait pas ton départ de l'équipe municipale. Lundi 15 mai, tu as décidé de voguer vers de nouvelles aventures et nous laisser «orphelin» de tes connaissances encyclopédiques sur l'eau et particulièrement celle de Saoû. Même si personne ne t'a jamais vu en boire, tu en connais la moindre analyse et chaque mètre du réseau tu l'as arpenté, calibré et répertorié.

En partant, c'est la mémoire de notre plus beau patrimoine qui s'en va et il ne sera pas facile de la retrouver. Car ce que l'on ne sait pas, c'est que, même si l'on peut acquérir cette compétence, c'est un temps long qui est nécessaire et qu'aucune carte ni aucun fichier informatique ne saura jamais remplacer.

Mais tu es surtout un bourreau de travail, comme nous l'avons observé au service de la commune et des autres. Anny ne se plaindra pas de te voir un peu lever le pied. Mais nous le savons déjà, lever le pied pour toi ne sera jamais regarder les fleurs pousser ou les nuages courir dans le ciel, alors des activités tu vas en trouver pléthore pour occuper tout ce temps désormais rien qu'à toi. Anny le sait, même si l'hydrogéologie reste ta passion, la palette de tes envies est suffisamment vaste pour que vous trouviez tous les deux de quoi les assouvir.

La commune et le conseil municipal tiennent ici à te remercier chaleureusement du travail et du temps passé au profit des autres pour que chaque jour, l'eau arrive au robinet. L'architecture de notre réseau d'eau potable et d'assainissement est en partie la tienne et cette magnifique réflexion tu as su la mener dans la durée avec une constance de choix pertinents et argumentés. On se souviendra de ce travail de fond peu visible mais essentiel pour chacun d'entre nous.

Chaque verre que nous buvons gardera la mémoire de ton implication pour la commune en tant qu'élu en charge du dossier eau. Encore un très grand merci à toi et un bel et radieux avenir car ce dernier s'ouvre à toi.

Toute l'équipe municipale

Les Infos Pratiques

SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE :
Ouverture au public de 8h à 12h30 lundi, mercredi et jeudi ou sur rdv ; Tél. : 04 75 76 00 43
mail : communesaou@wanadoo.fr

MARIAGE :
- Chloé COURBIÈRE et Antoine KOCHEN, le 27/05/2023.

OFFICE DU TOURISME :
Ouvert 7j/7 en juillet- août, de 10h à 13h et de 14h30 à 17h30, et le dimanche de 10h à 12h30.
Plus d'infos sur *valleedeladrome-tourisme.com*

BUS FRANCE SERVICE : les prochaines permanences auront lieu les 19/06, 03/07, 17/07, 31/07, Place du Beffroi de 9h à 12h30. **Retrouvez toutes les dates de permanences sur le site saou.fr**

HORAIRES DE LA POSTE :
Du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30. Tél. 3631

DÉCHETTERIE MOBILE À SAOÛ :
Les 2ème et 3ème jeudis du mois de 8h à 14h au parking de covoiturage à l'entrée du village.

BULLETIN MUNICIPAL :
Le prochain P'tit Saoû paraîtra en décembre 2023. Vos textes et photos doivent nous parvenir **avant le 25 novembre** en les déposant en mairie ou par mail à : nellie.dauvier@saou.fr.

LE P'TIT SAOÛ
Bulletin municipal semestriel, N°35 - Juin 2023
Directeur de publication : Raphaël Paillot
Comité de rédaction : Conseil municipal, en particulier Olivier Desbos, Frank Gaffiot et Marie Roche.
Responsable de rédaction : Nellie Dauvier
Imprimé à 350 exemplaires sur papier 100% recyclé à l'Imprimerie du Crestois - 26400 CREST

Des budgets de plus en plus contraints...

Le conseil municipal a voté le budget prévisionnel général ainsi que celui de l'eau et de l'assainissement le 20 mars dernier. Chacun de ces budgets présentent deux sections :
- le fonctionnement, avec des dépenses et des recettes
- l'investissement, avec dépenses et recettes également.

Les budgets sont de plus en plus contraints et il devient difficile de réaliser des investissements, que ce soit sur le budget de l'eau ou sur le budget général. Les recettes d'investissement proviennent essentiellement des subventions liées à la nature des projets à financer et de l'excédent des budgets de fonctionnement. Malheureusement, les dépenses de fonctionnement augmentent, notamment cette année avec l'augmentation des coûts de l'énergie (+15000€ sur le budget général) et des coûts de personnel (un 4éme poste a été financé à la cantine en raison d'un nombre d'enfants plus important). Ces dépenses nécessaires ne sont pas compensées par des recettes : la commune ne perçoit pas de dotation supplémentaire, celle de l'Etat diminue même chaque année, signant ainsi un désengagement progressif. Par conséquent, les excédents diminuent ce qui impacte la possibilité de réaliser d'autres investissements.

Il est vrai que la commune a déjà beaucoup investi sur le mandat précédent. Les travaux importants concernant l'eau potable (rénovation complète du réseau, construction d'un second réservoir), et l'aménagement de la traversée du village ont nécessité de recourir à l'emprunt.

Les budgets d'investissements sont donc contraints par la baisse des excédents de fonctionnement et par les emprunts.

Cette année, quelques investissements sont quand même prévus, mais beaucoup moins que les élus le souhaiteraient, et que la commune le nécessiterait :

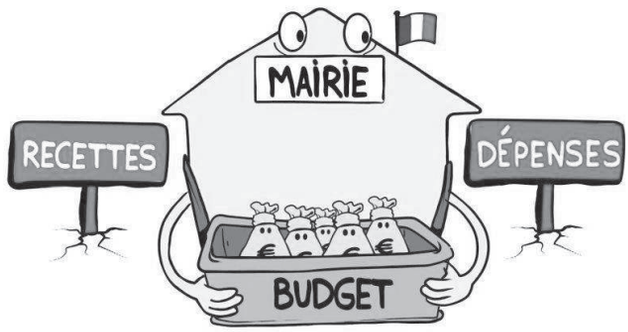

- pour l'eau : il s'agit d'aménagements pour la défense incendie (bornes incendie, citernes...) pour un montant de 64 000 €HT, financé à 80 % par l'État.
- pour le budget général : la chaudière fuel de l'immeuble de la Poste va être remplacée par une chaudière à granulés de bois (50 000 €HT financés à 80% par le Département et l'ADEME). Par ailleurs, le projet de nouvelle salle d'animation multifonctionnelle est lancé avec le recrutement de l'architecte (98 530€HT étalés sur les 3 ans d'élaboration et de construction du projet qui devraient être financés à près de 80 % par le Département et la Région).

Malgré les contraintes budgétaires, les élus ont fait le choix de continuer à investir pour la commune, notamment avec le projet de salle d'activités multifonctionnelle. En effet, celle-ci constitue un réel besoin pour les habitants et les associations, la salle des fêtes actuelle ne suffisant plus. Concernant l'eau, le risque incendie grandissant, le choix a aussi été fait d'investir pour s'en protéger. Les budgets à venir seront donc toujours très contraints et les marges de manœuvre sur les budgets de fonctionnement seront faibles. Il faudra que nous continuions à être très vigilants sur les dépenses, comme c'est le cas depuis de nombreuses années !

Nouvelle salle d'activités, le projet avance

La commune, aidée du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), vient de faire le choix de l'architecte qui dirigera les opérations de construction de la nouvelle salle d'activités de la commune. Fabien Ramadier (agence d'architecture TERRAM à Livron sur Drôme) est sorti vainqueur d'un appel d'offres qui a réuni 25 cabinets d'architecte, aussi bien très locaux que très éloignés de la commune puisque des architectes marseillais et parisiens ont concouru.

La commission chargée de ce choix a reçu en mairie les 4 architectes pré-sélectionnés qui ont tous proposé des projets aussi séduisants en terme architectural que respectueux de l'environnement de la commune.

Commence maintenant une course contre la montre puisque le projet doit être déposé en octobre de cette année pour que les organismes financeurs se prononcent sur le montant des subventions allouées.

Le but étant de réaliser un équipement le plus en adéquation avec les attentes de ses habitants, la commune a souhaité que l'architecte prenne connaissance des attentes et désirs des habitants lors d'une réunion publique qui aura lieu le **jeudi 22 juin à 18h à la salle des fêtes** de la Commune. Cela permettra à l'équipe de Fabien Ramadier de bien saisir les demandes des habitants quant à cet équipement communal et présentera aussi les grandes lignes, idées et perspectives de ce qui va sortir de terre en lieu et place du terrain de football au dessus du parking du Clos.

Que vous soyez un usager habituel ou occasionnel de la salle des fêtes, habitant de la commune intéressé par le projet vous êtes les bienvenus à cette réunion de concertation.

Eau : une nouvelle tarification

Peu de choses restent figées une vie entière. Pourtant certaines nous semblent acquises tant leur présence est si commune et familière que leur disparition nous semble impossible. Il en va de l'eau du robinet dont on jouit sans entrave et sans se demander vraiment comment cette dernière arrive au robinet. Le changement climatique actuel et à venir risque de bouleverser nos croyances et il faut dès à présent entamer une réflexion sur nos usages de l'eau.

Chacun d'entre nous a pu voir depuis l'été dernier que la fontaine de l'Oiseau avait été arrêtée et que depuis, elle n'avait pas repris son usage. Bien que triste, cette décision a été rendue nécessaire par la tension persistante sur la ressource en eau. Nos saisons évoluent vers des épisodes chauds plus nombreux et secs et une pluviométrie en baisse. La conséquence est que l'eau devient un bien fragile et qu'il le sera de plus en plus.

Certaines communes du sud de la France ont décidé de suspendre les permis de construire, d'autres interdisent la construction de piscine, des signes évidents que la crise de l'eau est à nos portes et que son partage sera à l'avenir la question essentielle.

Si Saoû a la chance de posséder une ressource en eau relativement pérenne, il est du devoir de la commune d'inciter à un usage raisonnable de ce bien et d'orienter les pratiques pour une utilisation plus vertueuse de notre eau.

Lors du précédent mandat, un réflexion fut entamée pour modifier la tarification de l'eau. Cette réflexion a été reprise par la nouvelle équipe avec trois axes majeurs :

- Préserver la ressource
- Inciter à l'économie d'eau
- Ne pas pénaliser les petits consommateurs

Pour y parvenir, il est apparu nécessaire de modifier la tarification de l'eau vers une tarification progressive par tranches de consommation. Chacune des trois tranches aura un tarif spécifique (cf tableau ci-dessous)

Prix du m3 d'eau potable		
Tranche 0/80m3	Tranche 81/120m3	A partir de 121 m3
1,45 €	1,65 €	1,80 €

Le m^3 d'eau coûtera donc plus cher (il est actuellement de 1,12€) mais l'abonnement sera réduit de 88 à 40€ pour que les petits consommateurs ne soient pas impactés par la hausse tarifaire. Les gros consommateurs verront leur facture augmenter, ce qui devrait les inciter à un usage plus parcimonieux de la ressource.

Toute modification tarifaire a ses biais, ses contraintes et ses écueils. Quelque soit le niveau d'effort que nous mettons, il sera toujours plus facile à un célibataire d'avoir une faible consommation qu'une famille avec trois enfants. Il aurait été juste par exemple d'intégrer le quotient familial dans le calcul de la tarification mais cela n'est pas possible actuellement.

Cette nouvelle tarification ne vise pas à remplir les caisses de la commune puisque ces modifications tarifaires se font à périmètre financier constant. Mais elle permet de prendre conscience que l'eau est une ressource précieuse et fragile et qu'il est temps de l'économiser pour qu'elle profite à tous.

Gardons à l'esprit qu'une ressource partagée vaut toujours plus qu'une ressource gaspillée.

Reprise des concessions à l'état d'abandon

Qui s'est promené dans le cimetière communal de Saoû, à l'occasion de la visite à un proche disparu, ne peut qu'être étonné par la diversité des monuments funéraires mais aussi de la diversité de l'entretien des concessions. Ici ou là, les arbustes ont fait place aux bouquets et plantes habituellement déposés sur les sépultures, les bâtis sont dégradés et les plaques et mentions ont parfois disparu. Lorsque l'entretien n'est plus assuré, le temps reprend son droit et dégrade le lieu du repos éternel. Même si le terme peut paraître étrangement choisi, on parle ici d'état d'abandon.

Notre cimetière n'échappant pas à une gestion rigoureuse, la commune envisage donc de lancer une procédure de reprise des concessions à l'état d'abandon.

C'est une procédure très longue, complexe et très encadrée. Le domaine funéraire est par essence un domaine très délicat.

La première phase vient de se terminer et elle a permis de répertorier les concessions considérées à l'état d'abandon. Des photos ont été prises, les vérifications nécessaires ont été faites. La seconde étape sera la rédaction d'un procès verbal d'abandon. Ce dernier sera dressé par le maire accompagné d'un adjoint ; après transport sur le lieu du cimetière.

A partir de ce moment, un affichage en mairie ainsi qu'au cimetière sera fait, précisant les concessions susceptibles de reprise. Une plaque sera déposée sur chaque concession considérée à l'état d'abandon.

La troisième étape est la plus longue. Elle dure 3 ans, période pendant laquelle les descendants ou ayant droits peuvent reprendre l'entretien de la concession. Cette dernière sortira alors du champ de la reprise. Si au bout des trois années, aucun entretien n'a pu être constaté, un arrêté municipal prononce la reprise des concessions.

Ce chemin est long et complexe mais il est le garant du respect que l'on doit avoir pour nos défunts. La commune se tient disponible pour toutes les questions relatives à cette procédure qui débutera dans l'année.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

La commune de Saoû est dotée, depuis 2019, d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui édicte les règles à respecter en termes de destinations des sols et de construction. Ce PLU remplace l'ancien POS. Conformément aux directives de l'Etat, le PLU va être remplacé prochainement par le « PLU-intercommunal » .
Le PLUi se construit en 3 étapes avant son arrêt et sa mise en application :

Le rapport de présentation : il présente l'état des lieux du territoire et l'analyse des besoins à travers la réalisation d'un diagnostic territorial (environnemental et urbain) et d'un Etat Initial de l'Environnement (EIE).
Il s'est déroulé tout au long de l'année 2019, en grande concertation avec les élus communaux, les techniciens des communes et de l'intercommunalité, et les acteurs du territoire.
Véritable photographie du territoire à un instant T, il a permis de dégager les enjeux à partir desquels, entre autres, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable a été bâti.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est le document définissant les orientations d'aménagement. C'est l'expression du projet politique porté par les élus, il expose une vision stratégique et durable pour le territoire. Il se construit à partir des enjeux identifiés dans le diagnostic et de l'EIE.

Ces deux phases sont terminées et ont fait l'objet d'une présentation au cours de réunions publiques à Saoû le 23 mars 2022 et à Soyans le 29 juin 2022 (vous pouvez consulter les PV en mairie ou sur internet).

La partie règlementaire, traduction des orientations d'aménagement du PADD, comprend un zonage qui définit parcelle par parcelle l'usage du sol (agricole, sanctuarisé, urbanisé, à urbaniser etc.) et la rédaction d'un règlement précisant les règles à respecter. Cette phase en cours d'élaboration fera l'objet de réunions publiques afin d'en débattre.
Pour ce qui nous concerne, nous essayons autant que faire se peut, de conserver les grandes lignes de notre PLU et d'y apporter les corrections nécessaires après 4 ans de *« vie »* tout en s'adaptant aux nouvelles directives et réglementations.
A ce titre **une réunion publique aura lieu le 5 juillet** à Saoû pour présenter celles-ci notamment :
- la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette des sols) qui nous impose de limiter l'utilisation de terres agricoles pour la construction. Pour ce qui concerne Saoû, cela veut dire qu'il n'y aura pas d'extension des zones réservées à l'habitat en dehors de la zone urbaine (le village),
- les STECAL (secteurs de taille et de capacité d'accueil limitée), secteurs délimités au sein des zones inconstructibles (zones A et N) et au sein desquels certaines constructions ou installations peuvent être édifiées de manière dérogatoire et exceptionnelle ;
- les changements de destination des locaux existants

dans les zones agricoles et naturelles (U et A), notion qui a fortement évoluée, et sont repartis en 5 destinations et 20 sous destinations.

Compte tenu de ce qui précède, des lois *«Grenelle», «ALUR»* (lois pour l'accès au logement et un urbanisme rénové), de la loi ZAN et de la loi *«Climat et Résilience»*, disons simplement que nous devons entre autre respecter l'environnement et la biodiversité. Il en résulte que nous devrons économiser au maximum les terres agricoles. Cela signifie que les seules possibilités de générer des logements dont nous avons cruellement besoin, les prospectives prévoient 21 logements à l'horizon 2026 sont les suivantes :
- la reprise des locaux vacants ;
- la construction dans les « dents creuses », parcelles encore non construites dans la zone urbaine ;
- la division des grandes parcelles urbaines pour la construction de nouveaux logements ;
- Le changement de destination de grandes bâtisses existantes qui n'ont plus de rôle agricole ;
- la transformation de gîtes ou de résidences secondaires en résidences principales.

Nous vous rappelons que chaque habitant peut faire entendre sa voix tout au long de la démarche grâce à la mise à disposition d'un registre de concertation en mairie depuis 3 ans.
Vous pouvez également vous exprimer par mail : concertation.plui@val-de-drome.com, ou encore adresser un courrier au maire de la commune.

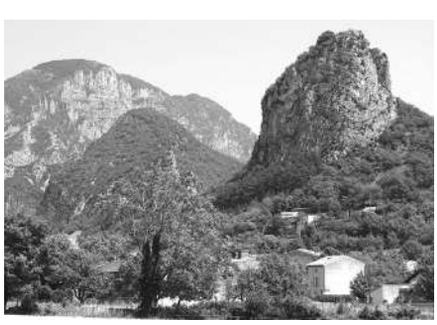

Le Centre Communal d'Action Sociale de Saoû – CCAS

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune. Au-delà de ses missions d'aide sociale légale, ses missions d'aide facultative sont nombreuses puisqu'il peut intervenir sur le secteur des personnes âgées et des personnes handicapées, de la petite enfance, des jeunes, de l'emploi, du logement, de la santé etc.

LE CCAS, UN INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ

Le CCAS s'adresse à tous les habitants de Saoû qui rencontrent des difficultés et qui ont besoin d'être informés sur leurs droits sociaux, accompagnés dans leurs démarches ou orientés vers un partenaire institutionnel ou associatif. Les conseillers sociaux du CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) interviennent, dans leurs permanences, les 2èmes jeudis de chaque mois de 10h à 12h à la mairie ou sur rendez-vous, aussi bien dans la résolution de situations d'urgence que dans la prévention de ruptures dans le parcours de vie.

LE CCAS C'EST AUSSI

Le registre des personnes fragiles : Nous avons mis en place un registre des personnes fragiles, qui nous permet de nous mobiliser lors des périodes de veille (canicule, grand froid...) afin d'assurer une surveillance et une aide aux personnes isolées ou en difficultés. Ces personnes peuvent ainsi profiter de visites régulières des membres du CCAS qui leur apportent soutien, conseils et aides.

Ce registre concerne toute personne de plus de 65 ans ou atteinte d'un handicap qui souhaite y être inscrite et par la même bénéficier de ce suivi dans ces périodes délicates. L'inscription se fait sur simple demande de la personne ou d'un proche auprès du CCAS (04 75 76 00 43).

Le bus « France Service » qui fait escale à Saoû, Place de l'Horloge. Déclaration de revenus, dossier retraite, demande d'allocations logement, renouvellement de permis de conduire, demande de carte grise, inscription à Pôle emploi...tout un panel de services publics est accessible dans ce camping-car aménagé où les habitants sont accueillis par deux agents formés aux démarches numériques. Ces derniers sont là pour répondre aux questions, conseiller et surtout accompagner le public dans toutes ces démarches parfois complexes.

Il est accessible gratuitement et sans rendez-vous. Ce guichet unique itinérant vient au plus près des habitants. Les prochains passages auront lieu le 19 juin et les 3, 17 et 31 juillet

Le portage des repas à domicile : Si vous êtes âgés de plus de 60 ans et souhaitez être déchargé de la préparation de vos repas.

Si vous venez de subir une intervention chirurgicale ou des soins qui vous empêchent temporairement de faire vous-même vos repas.

Si vous êtes en situation de perte d'autonomie ou de handicap et que la préparation des repas est compliquée.

Nous vous proposons, avec l'Association Familiale de Dieulefit, un service adapté à vos besoins : sans engagement dans le temps, 1 à 7 repas par semaine selon votre choix, modification à tout moment du nombre de repas avec un délai de 2 jours. Livraisons 6 jours sur 7 toute l'année.

Les repas sont préparés par Dieulefit Santé et sont livrés en liaison froide. Ils comprennent une entrée, un plat principal, un laitage, un dessert, pain fourni. Au choix avec ou sans soupe.

Des menus variés et équilibrés sont élaborés par une diététicienne, en utilisant le plus souvent possible des produits de saison et des produits frais.

Pour ce service, vous pouvez bénéficier d'une déduction ou d'un crédit d'impôt sur le revenu de 50% (dans les limites des lois de finances) sur les frais de livraison des repas. Selon votre situation, vous bénéficiez en plus d'aides de votre caisse de retraite, du Conseil Départemental ou de votre mutuelle.

Le repas des Aîné-e-s : En cette journée maussade pour un mois de mai, le traditionnel repas des aîné-e-s et de leurs conjoint-e-s, offert par la commune, s'est tenu à l' « Oiseau sur sa branche » dans une ambiance conviviale et amicale.

Après l'apéritif et le discours du maire, un succulent repas nous a été proposé par Thierry et son équipe. Le vin aidant, le repas prend un air de fête, on rit, on blague, on parle du temps passé, de la vie du village.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine pour se retrouver et échanger à nouveau.

PS : Le temps est passé si vite que personne n'a songé à prendre une photo !

DATES À RETENIR :

- **Jeudi 22 juin : réunion publique sur la future salle multi-activités - 18h à la salle des fêtes**
- **Mercredi 5 juillet : réunion publique sur le PLUI - 18h30 à la salle des fêtes**
- **Dimanche 3 septembre : repas communal (plus d'infos à venir durant l'été...)**

Coeur de Saoû

portraits paysans

Wilfrid RAILLON

L'agriculteur qu'on adore détester

Si l'on doit admettre que les agriculteurs de la commune sont peu connus des habitants, force est de constater que Wilfrid est bien souvent au centre des discussions. Et le personnage est controversé. Alors aujourd'hui, rencontre avec un agriculteur qui va nous parler de son agriculture, ses productions, son regard sur la commune et de sa vision à long terme du territoire qu'il arpente chaque jour de l'année.

Rendez-vous est pris pour 19h30 chez lui, une belle maison au dessus de l'exploitation agricole. Une heure que l'on pourrait définir comme une sortie de bureau. Mais en agriculture, les heures ne défilent pas au rythme de la pointeuse et Wilfrid est en retard. L'accueil est fait par sa compagne qui finit l'arrosage des fleurs récemment plantées. L'eau, ici comme ailleurs, est précieuse donc cette année il y aura moins de fleurs. Chacun trouve une adaptation à cette nouvelle réalité. Elle me raconte aussi l'exploitation, le travail de l'élevage des poulets, la reconstruction du poulailler parti en fumée l'année dernière. Le chantier est presque terminé et les prochains poussins sont attendus bientôt. A la retraite depuis une semaine, ses journées ne semblent pas avoir beaucoup évolué depuis. Le mot retraite en agriculture ne semble pas avoir la même signification que dans les autres domaines.

La maison est bien tenue, moderne, la table robuste. Une photo avec les enfants et petits enfants sur un vieux tracteur me rappellent celle où j'étais avec mon grand père. Le monde agricole semble immuable, enraciné dans la terre et ses fiertés. Du bruit dans le sous-sol et Wilfrid fait son entrée. Il s'excuse du retard mais les pendules, me dit-il, s'accordent mal avec le travail de la terre.

Je ne sais plus comment la discussion s'engage mais très vite nous parlons désherbant et Wilfrid m'explique le principe d'action du produit, pourquoi il faut le passer la nuit (les pores sont ouverts) et l'efficacité bien meilleure, diminuant donc le volume des produits à utiliser. Une connaissance certaine et une conclusion qui s'impose : les agriculteurs sont plus écologistes que les écolos me dit-il. L'homme est là où on ne l'attend pas, presque provocateur. La rencontre s'annonce des plus intéressantes surtout que l'homme est affable, posé et sérieux. A la tête de la plus grande exploitation agricole de la commune avec ses 160 ha dont une grande partie en fermage, il multiplie les activités. Chacun d'entre nous le connaît pour son élevage de poulets mais l'homme a plusieurs cordes à son arc. La polyculture céréalière d'abord (blé, sorgho,tournesol et colza) dont chaque grain ira rejoindre un organisme stockeur local (Bourdeaux ou Saint Gervais sur Roubion) pour une utilisation locale là encore. Mais il fait aussi des travaux agricoles pour d'autres agriculteurs et vient de débuter une activité de travaux publics. Sans compter les jours où ce dernier nous libère d'une chute de neige imprévue du haut de son tracteur transformé pour l'occasion en chasse neige. L'homme est un bourreau de travail. La retraite même s'il pouvait la prendre maintenant, ne l'intéresse pas plus que ça et lever le pied ne semble pas être sa priorité. Et puis il y a les emprunts à finir de payer et il reste quelques annuités. Tout ceci ressemble

à ce que l'on entend, des hommes et des femmes solides, travailleurs, des heures que l'on ne compte plus et une machinerie agricole à crédit que les rendements finiront bien par rembourser. Pas d'inquiétude pour Wilfrid, il a le sens du combat et s'est donné comme mission de nourrir le monde. Alors très vite, les mots rendement, pourcentage de protéines, volumes apparaissent dans la discussion. Pour lui les choses sont simples, il y a de plus en plus de monde à nourrir et si chacun veut manger, il faudra bien que les agriculteurs produisent. Simple, sûrement un peu trop simple. Je lui parle du bio mais il me dit que les chiffres sont implacables, les rendements en bio sont moitié moins qu'une agriculture conventionnelle. En plus dans la région, on est très loin des plaines céréalières de la Beauce où tout est poussé au maximum. Sans compter que depuis la crise et l'inflation des prix alimentaires, une partie des consommateurs est passée du bio à une agriculture locale, moins chère. L'homme connaît son histoire, une histoire que l'on entend souvent dans la bouche des dirigeants du plus grand syndicat agricole du pays. Alors la question à laquelle je croyais avoir intimement la réponse fuse: tu es forcément syndiqué à la FNSEA ? Là encore, l'homme me surprend. Pas d'affiliation syndicale pour lui.... ils sont tous trop mous et muselés par l'État. La réponse est digne de sa franchise qui sera le fil rouge de ce moment passé à deux.

J'en profite pour parler du glyphosate, un des multiples ingrédients de cette agriculture ancrée dans le paysage français, de cette chimie qui participe de la baisse des populations d'insectes et de la stérilisation des terres. Alors Wilfrid me raconte sa pratique, celle d'une exploitation conduite en agriculture raisonnée. Plus de labours depuis 1996, mais l'utilisation d'un multidisc vario qui aère bien mieux la terre sans la retourner, deux traitements seulement, un herbicide et un fongicide systémique si les maladies arrivent mais avec ces temps secs les maladies sont moins présentes et les traitements moins nécessaires. Au final le réchauffement climatique fait œuvre écologique. Celle-ci, je ne l'avais pas vu arriver. Wilfrid est un joueur et il adore mélanger les thèmes sulfureux, au risque de la sortie de route mais cet ancien chauffeur routier a le sens de la conduite et ses convictions sont bien ancrées. Ce qu'il en pense vraiment de ce glyphosate, c'est que d'autres polluants existent, dans l'air, l'eau, la terre et que ce produit est l'arbre qui cache la forêt. Mais ne doit-on pas craindre qu'un jour il n'y ait plus de forêt. Silence.

La discussion reprend sur ces pollutions moins médiatiques, les raffineries, les déchets marins et le nucléaire. A son avis toutes ces pollutions ont plus d'impact que le glyphosate et que cette chimie est aussi celle qui permet de mieux nous soigner.

Wilfrid reste un battant. Son histoire vient du rugby où il fut un joueur recherché par les plus belles équipes locales et appelé par un certain Elie Cester qui fut une légende des terrains et capitaine du XV de France. La vie se chargea de l'orienter vers l'agriculture (son autre passion) plutôt que le sport mais Wilfrid était encore sur les terrains il y a 10 ans. De ce sport, il a gardé le sens du combat et de la compétition car par dessus tout, c'est un compétiteur et ses armes sont clairement celles d'une agriculture conventionnelle, productiviste. C'est la mission que l'on a donné à cette génération. Certains en sont sortis, ont fait un pas de côté, pas lui. Alors quand la préfecture lui interdit d'arroser la nuit pour ne pas déranger les touristes, l'homme s'insurge. Vouloir de l'écologie et imposer aux agriculteurs un arrosage en plein soleil, n'est-ce pas le signe d'un monde qui marche sur la tête.

Les évolutions de la commune sont une dentelle du temps long. Wilfrid les ressent ces évolutions, il les date même de 2005 avec l'arrivée des néo-ruraux et depuis le foncier flambe et les nouveaux arrivants préfèrent que l'on s'adapte à eux que l'inverse. S'il se considère comme un expatrié à Saoû puisque sa famille est de Vaunaveys la Rochette, il a su, lui, s'adapter aux spécificités très locales d'ici. Saoû est devenu pour lui un village de bord de mer et le monde rural sera bientôt du passé. Mais ce compétiteur ne s'en laissera pas conter pour défendre son agriculture de production qui le fait vivre lui et le monde. Et si dans 10 ans, il ne reste que 3 agriculteurs sur la commune, il pourrait bien en être. Un battant dont le ring pourrait toutefois un jour disparaître.

Pourquoi ne pas s'orienter alors vers l'agriculture biologique et suivre cette évolution qui s'ancre chaque jour passant dans les pratiques culturales? Un petit rire et un grand non. De cette rencontre faite de surprises, c'est la seule réponse sur laquelle j'aurais fait tapis si on avait joué au poker.

Alors que garder du personnage car assurément c'en est un. Un homme aux multiples facettes, avenant, posé, pertinent mais aussi bagarreur et compétiteur. Un homme plus complexe que la caricature qu'il aime à surjouer bien souvent et dont les deux passions que sont le rugby et l'agriculture trouvent en la terre leur point commun. Tant que la terre ne s'effondre pas.

Aujourd'hui j'ai rencontré Dr Jeckyll et Mr Hyde. Lui même le dit, un homme au caractère aussi grand que le cœur.

La tribune libre

Les textes de cette rubrique proviennent de particuliers et n'engagent que leurs auteurs

« N'emportez en souvenir que des images, ne laissez ici que la trace de vos pas »

Nous nous sommes inspirés des parcs de l'Ontario, et avons apposé ce panneau le long d'un sentier traversant notre petite colline boisée.

Nos circuits de randonnée étant de plus en plus fréquentés, nous découvrons régulièrement, au hasard d'une promenade, toutes sortes de petits détritus abandonnés négligemment au sol par des amoureux de la nature qui semblent vouloir la consommer sans modération…

Ainsi, vous vous ressourcez en admirant la lumière rosée du soir caressant notre écrin rocheux et, lorsque vous baissez les yeux, votre regard croise avec ravissement une canette, un emballage de biscuits, des écorces de mandarine ou un mouchoir usagé, quel contraste saisissant !

Parler d'attitude éco-citoyenne est dans l'air du temps mais il y a hélas un grand pas entre le discours tenu par certains promeneurs et leur comportement sur le terrain. Comment peuvent-ils être aussi peu soucieux des autres, de tous ceux qui viendront rechercher la même chose qu'eux au cœur d'une nature supposée rester vierge ?

Notre environnement commence à souffrir en raison de sa surfréquentation, alors laissons le respirer et entrons-y avec respect et délicatesse… Faisons-nous vite oublier afin que ceux qui suivront nos pas puissent pénétrer dans cet univers enchanté avec le même sentiment d'émerveillement.

L'immersion en pleine nature maintient nos sens en éveil et stimule notre ouïe et notre vue, alors efforçons nous de n'apporter aucune fausse note afin de ne pas rompre l'harmonie de cette symphonie qui semble avoir été composée avec subtilité…

Couni

Les saouniens dans le monde

Savez-vous combien de communes dans le monde s'appellent Saoû (avec ou sans l'accent circonflexe) ?

Réponse : cinq ! En Europe, il n'y a que notre village à porter ce nom. En Afrique, on en dénombre deux, l'un au Mali et l'autre au Sénégal. Le quatrième Saou est situé à Haiti et le cinquième en Océanie, au Vanuatu.

La plupart de ces communes sont des hameaux ou des lieu-dits, donc peu habités. La commune au Sénégal et la nôtre sont les plus peuplées.

Si l'on vous demande s'il y a beaucoup de saouniens, vous pourrez répondre avec un petit sourire : *« Nous sommes plus nombreux que ce que vous pensez ! »*

Philippe Multeau

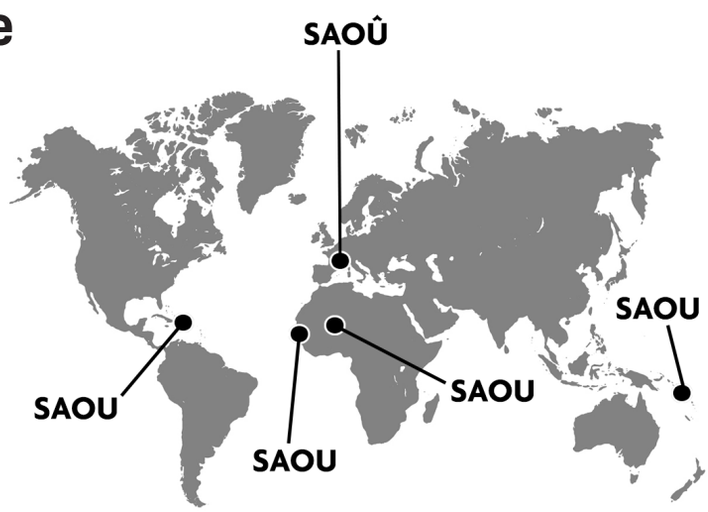

La vie locale

Les textes de cette rubrique proviennent des Associations ou de particuliers et n´engagent que leurs auteurs

15 et 16 juillet : la Fête du Picodon !

Les applaudissements rougissaient les mains ; les sourires illuminaient les visages ; Valentin Walker sortait de derrière ses platines pour avancer vers le bord de la scène ; Pauline, Judith, Pierre Alexis et Baptiste des *Barilla Sisters*, qui avaient précédemment renversé de bonheur ce beau public, le rejoignaient sur scène pour cette standing ovation finale qui marquait la fin de cette 51ème fête du picodon.

Nous ? Nous tombions dans les bras les uns des autres, trop heureux de ce bouquet final et assez soulagés, avouons-le, d'avoir réussi à reprendre le flambeau de ceux qui, avant nous, avaient fait naître, vivre et grandir cette fête de village si particulière, si importante pour nous tous.

Comment étions-nous arrivés jusque là ? Revenons un peu en arrière…

Il était une fois le *Comité de la Fête du Picodon*, une assemblée de bel ensemble qui œuvrerait à l'élaboration d'une folle idée : réunir chaque année les âmes douces et rugueuses de leur contrée et d'ailleurs en les attirant dans un joyeux guet-apens nommé la *« Fête du Picodon »* !

Le stand du comité, sur le marché du samedi matin.

On y découvrirait moult étals de paysans, artisans, marchands ambulants, commerçants de toute sorte qui vous raviraient les yeux et les papilles, et bien sûr la célèbre Confrérie des Picodonniers présentant leurs délicieux fromages et élisant qui, de leurs pairs, avait cette année brillé plus qu'aucun d'entre eux dans son art de la fabrication du picodon.

On y admirerait des danseurs voltigeurs, magiciens et autres artistes et bien sûr, comme si tout cela n'était que prétexte, un grand bal, une grande soirée festive où l'on mangerait, boirait et danserait, heureux avant tout d'être ensemble dans la douceur de ces chaudes nuits d'été…

Mais d'abord il faudrait trouver quelques personnes motivées pour donner de l'idée, du bras, de la sueur, beaucoup de bonne humeur et de bienveillance..

Et c'est ce qui se passa…

Nous installâmes en effet, au grand marché le samedi matin, une belle carriole fraîchement repeinte et certains d'entre nous, vêtus de magnifiques tabliers colorés floqués d'une belle chevrette, interpellèrent avec gentillesse et traits d'esprit les passants du marché afin de recruter bonnes âmes pour notre cause et vendre aussi quelques t-shirts et affiches à l'effigie de la fête du picodon.

Le grand journal du village, *Le P'tit Saoû*, nous invita même à dévoiler quelques semaines avant l'événement le contenu détaillé de la foire et des festivités.

Nous vous le livrons tel quel :

« Chers habitants de Saoû et d'ailleurs, chers amis,

Nous avons le plaisir de vous dévoiler le programme de l'édition 2023 de la fête du picodon !

Samedi 15 juillet à 18h, ouverture de la fête avec la *Fanfare Loco* pour 40mn de déambulation musicale dans les rues de notre village afin d'amener petits et grands jusqu'à la place des Cagnards, qui sera comme traditionnellement le cœur battant des représentations artistiques et la base de notre célèbre buvette !

Sur place, dès 19h vous pourrez déguster une marquisette ou une bonne bière, vous restaurer auprès de nos six camionnettes de restauration qui entoureront la place.

Samedi 15 juillet à 19h30, Les musiciens du groupe *Reflets* débuteront la soirée avec une session d'initiation pour les plus jeunes à la danse folk avant de lancer officiellement le bal.

À 21h30, le *Mokaïk trio* prendra la relève pour nous entrainer dans de folles rondes et tarentelles endiablées, et ce jusqu'à 23h30, heure à laquelle nous clôturerons cette première soirée.

Dimanche 16 juillet, 2h après le chant du coq, les 8 coups du beffroi sonneront l'ouverture du grand marché ! Vous y trouverez, comme traditionnellement à travers tout le village, des producteurs locaux, artisans de toute sorte, stands de maquillage pour les plus jeunes et bien sûr la célèbre *Confrérie du Picodon* auprès de laquelle vous pourrez tout apprendre sur l'élaboration du Picodon et assister à 11h au travail du jury qui élira le meilleur picodon de l'année ! Avec une nouveauté cette année : dûment formés par les maîtres picodonniers, vous pourrez également vous inscrire pour participer à l'élection du prix du public du meilleur picodon !

La *Fanfare Loco* vous emmènera, à partir de 14h et tout au long de la journée, à destination des différents spectacles, sur différents lieux, plus magiques et magnifiques les uns que les autres ; de la voltige, du théâtre, de la drôlerie !

Ainsi, nous aurons du cirque acrobatique avec un trio de portés explosif, le *Trio Triphasé* et son spectacle *Kostum,* puis le *Filbustière* de la compagnie *Rumbam* pour une histoire clownesque de femme de ménage peu ordinaire. Et enfin, pour les plus jeunes, la compagnie *Soleil Nuit* et leur spectacle *À table !*, truculent et didactique !

À 19h30, sur la Place des Cagnards débutera alors la grande soirée de clôture de la fête du picodon, avec les talentueux vainqueurs du Tremplin jeune 2023, le groupe *Tess Essomba* !

A 21h, nous aurons l'immense plaisir d'accueillir sur scène un balèti moderne, une musique Pizzica enfiévrée dont vous ne sortirez pas indemnes : notre grande affiche du soir, les excellents *Radio Tutti & Barilla Sisters !*

A 23h, en closing de cette soirée, notre cher Valentin Walker, DJ compositeur de grand talent pour un set final festif et groovy jusqu'à 1h du matin.

En espérant vous voir nombreux et heureux !

Le comité de la fête du picodon »

Après cette parution, nombre de jeunes et moins jeunes du village vinrent à notre rencontre pour participer activement ou simplement pour aider un instant ; tous nous sommes plus forts, ensemble nous sommes plus heureux.

C'est tout cela qui fit de cette fête un moment comme il en existe peu et qu'il nous faut vivre et renouveler.

Radio Tutti & Barilla Sisters, en concert le dimanche

Nouvel emplacement de compostage collectif à Saoû.

La collecte de déchets organiques au parking des pompiers et devant l'ecole ont permis de diminuer le volume des poubelles grises et d'apporter du compost à quelques potagers.

Les enfants de la classe de Martine ont aussi étalé de cette matière fertilisante autour des arbres du verger du village.

Une petite équipe s'occupe du brassage, retournement, vidage des bacs, avec le soutien logistique de la mairie et de la CCVD (bacs, broyat, outillage, formation au compostage...).

Pour info, un bac du site de l'école se remplit en deux mois.

Devant le succès grandissant de cette initiative, on s'est dit que le village a besoin d'un point de collecte supplémentaire, avec une équipe prenant soin de ce nouvel endroit et ayant pour rôle de :

- brasser le contenu du bac d'apport 2 fois 5 minutes par semaine ;
- vérifier la quantité de broyat (source de carbone) ;
- mettre le volume à maturer pour plusieurs mois ;
- communiquer quand le compost est mûr pour une distribution.

Si le coeur vous en dit, faites signe à la mairie qui transmettra. Le nouvel emplacement peut se trouver sur un terrain privé. Manifestez-vous si vous avez des propositions.

<u>Petit rappel, merci de respecter les consignes suivantes</u> :

Il est interdit de mettre dans les bacs :

- Déchets verts (tontes de pelouse, feuilles d'arbres, les plantes que vous ne voulez plus, la terre de vos pots ...)
- viandes, os, poissons, coquillages (pas d'huîtres, moules, bulots, etc.)
- cendres, litières, restes de repas avec viandes ou poissons
- miches de pain entières, légumes et fruits entiers (à découper en morceaux)
- bouchons de liège, élastiques.

D'une exposition... à l'autre

Un peu plus de 9 mois nous séparent de notre exposition *« Cercle de Peintres »* de juillet 2022 : une belle gestation pour donner naissance à un nouveau projet.

La trace de cette manifestation estivale s'estompe peu à peu, mais pas totalement : il reste à jamais l'empreinte des textes écrits dans notre *« Livre d'Or »* et qui résonnent encore dans nos cœurs, dépassant nos éventuels talents respectifs. Nous ne pourrions citer tous ces témoignages ! Aussi deux très jeunes visiteurs en seront les porte-paroles :

« L'imagination n'a pas de limite, c'est ça qui rend les œuvres plus belles », ou *« L'exposition ... est juste incroyable »*

Merci à celles et ceux qui nous ont fait l'amitié de venir !

L'organisation d'une exposition d'automne se met en place. Nous vous y convions dès à présent afin de partager quelques instants artistiques. Les informations matérielles seront diffusées quelque temps avant.

À bientôt !

Le Cercle de Peintres
Truss Bongers, Michèle Mauperon, Christine Jacquet

À la découverte de la forêt de Saoû

L'association a eu une année 2022 bien chargée avec 26 visites de la forêt et/ou du village en un an ! Sans compter les conférences, Journées du Handicap puis des Personnes Âgées, expositions, commissions départementales, etc.

En 2023, nous retiendrons :

- 1 nouvelle journée de formation gratuite sur la forêt de Saoû organisée avec le Département en octobre (se renseigner auprès de l'association). Plus de 250 stagiaires ont déjà été formés : personnels des OT, fonctionnaires du Département ou des Intercommunalités, élus locaux, professionnels du tourisme (hébergeurs, animateurs, etc.).
- Le dimanche 17 septembre, dans le cadre des Journées du Patrimoine, une pièce de théâtre *« Bonjour M. Fuoc »* sera jouée dans la forêt (à suivre).
- Le Moulin sera ouvert au public pour les Journées des Moulins du 24 et 25 juin, la Fête du Picodon, les JEP (samedi 16 septembre) et la Foire aux Fruits d'Hiver. Sinon les visites se font sur réservations.
- Dans le cadre des itinérances estivales du Département, l'association fera deux visites à la journée *« Au fil de la Vèbre »* le 30 juillet et le 20 août
- L'association parraine une exposition de la peintre Dany sur le thème de *« Saoû et sa forêt »*, à la salle des expositions de la Maison des Associations du 27 juillet au 6 août. Entrée libre.

Les éditions de la Galipotte

Fidèle à leur politique éditoriale, les éditions de la Galipotte vont publier, au moins, deux ouvrages en 2023.

En 2022, ce fut *« Le sourire »* de Nathalie Silva et *« Mon village en 2050 »* des enfants de Saoû et La Chaux.

En 2023, ce sera *« Le dictionnaire des rues et places de Saoû »* avec les élèves de CM1/CM2 de Martine Guillerme et *« Antonio Pigafetta »* de Bernard Foray-Roux, l'histoire du premier écrivain qui fit le tour du Monde en bateau.

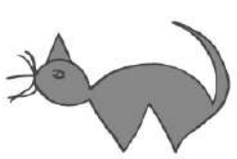

1, 2, 3, 5, 5 & 30 ans!

Ce n'est pas 1 mais 6 anniversaires que nous vous convions à fêter ce **jeudi 15 juin**: l'Amuse Papilles, le Poney Fringant, le St Thiers, le Gasoline Palace, l'Oiseau sur sa branche et L'Epicerie de Saoû s'unissent pour une fête commune.

Une frairie? Une fête villageoise? Appelez-la comme vous voulez mais venez grignoter et boire un verre à partir de 19h devant la Poste.

Deux surprises musicales accompagneront la bonne humeur collective pour que petits, moyens et grands partagent lors de cette soirée le plaisir que nous, commerçants saoûniens, avons chaque jour à vous accueillir!

Saoû Chante Mozart – Les Œuvres Ultimes

La thématique de l'année 2023 met en avant les «œuvres ultimes» de Mozart, offrant une plongée fascinante dans son parcours créatif. Il ne s'agit pas uniquement des œuvres de la fin de sa vie, mais celles qui signent la fin d'une expérimentation formelle dont elles dessinent le point d'orgue, l'aboutissement ultime : sa dernière symphonie, ses derniers concertos, sonates ou quatuors et bien-entendu son fameux Requiem.

« L'exceptionnelle qualité des artistes invités, la beauté des lieux de concert, mais surtout la volonté de rendre la musique de ce génie accessible à tous en la présentant de la manière la plus simple et la plus naturelle ont guidé mes choix, explique Philippe Bernold, directeur artistique du festival. C'est depuis 34 ans la véritable signature du festival. ». Des concerts d'une grande profondeur que les mélomanes apprécieront tout particulièrement seront contrepointés par des manifestations plus légères et festives dans les grands lieux de plein air, comme le concert de clôture Tanz ! à Dieulefit et la soirée en forêt de Saoû.

Focus sur le grand weekend de Saoû du 20 au 23 juillet sera articulé autour de moments uniques tels que le grand concert dans la Forêt. Un chant vibrant et habité s'élèvera parmi les arbres :on passera la soirée avec la soprano Amel Brahim-Djelloul, accompagnée par des violons et des percussions kabyles. Ce moment magique vous transportera dans un univers musical captivant.

Le typique «lever de soleil» est aussi de retour cette année. A l'aube, lorsque bruissent les lavandes, le soleil se lèvera au-dessus du piano pour une expérience matinale hors du commun. Emmanuel Strosser, spécialiste à la fois de Mozart et de Schubert, fascine par sa sonorité empreinte de poésie et de douceur.

Le 21 juillet, la célèbre et conviviale Nuit de Saoû battra son plein avec un programme virtuose mettant notamment en vedette Mario Hossen, premier prix Paganini, qui fait escale à Saoû lors de sa tournée internationale, ainsi qu'un florilège de variations sur La Flûte Enchantée. Et pour se restaurer et discuter entre deux concerts, un joyeux banquet nocturne se tiendra place des Cagnards !

Samedi 22 juillet, quel meilleur écrin pour le fameux quintette pour clarinette et quatuor à cordes de Mozart que le château d'Eurre, petit joyau caché du patrimoine drômois, ouvert en exclusivité pour le festival ?

Enfin, à Dieulefit, le concert de clôture d'inspiration klezmer et tzigane vous emportera dans un tourbillon musical à travers l'Europe de l'Est. Joie et festivités ! Vous pourrez profiter d'un bar et de food trucks en plein air.

Ne tardez pas à réserver vos places et profitez d'un tarif spécial « habitant de Saoû » à 10€.

L'équipe du festival

Des nouvelles du projet de four à pain à Saoû !

Le petit groupe qui se réunit régulièrement depuis un an l'avait imaginé dans le jardin de la Cure mais après concertation avec le conseil municipal, c'est l'ancienne salle des jeunes qui pourrait être mise à disposition pour réaliser le projet : le four se retrouverait donc en intérieur !

Avec l'appui de Marc Perrin, conseiller municipal, nous avons ainsi demandé une autorisation auprès de l'Architecte des Bâtiments de France pour installer un système d'évacuation des fumées à cet endroit.

Bonne nouvelle : cette demande a été acceptée ! Tous les voyants sont donc au vert pour démarrer le projet !

La prochaine étape est de ficeler le budget en sollicitant les associations susceptibles de soutenir financièrement le projet.

Nous pourrons ensuite passer à l'action concrète en organisant des chantiers participatifs pour aménager cet espace et construire le four, en privilégiant les matériaux nobles, durables et locaux.

Vous verrez peut-être passer des appels à participer pour travailler la pierre, le bois et la terre. Des demandes de récupération de matériaux précéderont ces appels. N'hésitez pas à nous rejoindre pour faire avancer le projet !

Laurent, Yannick et Stéphane
pour le collectif 'four pour tous'.

Il était une fois, Saoû, La Cave...

Cher.e.s Saoûniennes & Saoûniens, peut-être avez-vous, au détour d'un étal ou lors d'une promenade dans le village, entendu parler de cette aventure vitivinicole qui se trame à Saoû depuis plus d'un an maintenant. Peut-être même avez-vous aperçu les vignes ou constaté de l'activité au 2 allée Maurice Vigne.

Et bien l'heure est venue pour nous de prendre la plume dans notre bien-aimé P'tit Saoû pour vous en dire davantage sur cette aventure qui nous anime tant !

Nous sommes début 2022 quand, suite au retrait de la personne initiatrice de la plantation des vignes, se pose la question du devenir de la récolte. Les jeunes viticulteurs ont à cœur de poursuivre la valorisation du raisin tout en ancrant le projet sur la commune.

Alors pourquoi ne pas le faire à Saoû, ce vin ?

C'est à ce moment que tout s'accélère ! L'équipe s'élargit et se structure, avec la création d'une SAS à 7 associés. Nous trouvons le local idéal qu'il faut (rapidement !) transformer en un chai fonctionnel et nous nous mettons en quête du matériel qui permettra de lancer la production du premier millésime certifié 100% made in Saoû !

Les semaines passent vite, l'été touche déjà à sa fin, et nous sommes fin prêts lorsque les vendanges débutent le 1er septembre. Joli challenge que de démarrer avec un millésime synonyme de canicule et de sécheresse...

Beaucoup d'énergie, de détermination, des dizaines de réunions, et un nombre incalculable de mails et d'échanges WhatsApp plus tard, nous tenons dans nos mains les premières bouteilles le 3 mai dernier. Quelle joie ! Pas mal d'émotion aussi !

Cette émotion, notre parcours, qui nous sommes, et bien nous serions ravis de le partager avec vous au cours d'une journée portes ouvertes à la cave le dimanche 25 juin prochain à partir de 10h00. Venez nombreux pour découvrir nos installations et les vins, nous nous réjouissons de pouvoir échanger avec vous ! Nous proposerons aussi ce jour-là une remise de 10% aux habitants de la commune.

Au plaisir de vous retrouver !

Inès, Laurence, Marie, Claude, Damien,
Daniel, Julien, Mathieu, Raphaël

SAS Saoû, La Cave, 2 allée Maurice Vigne 24600 SAOÛ
www.saou-lacave.com.

Désir des Arts et les enfants

Bonjour tout le monde

Avez vous pris le temps de regarder le travail des enfants cette année ? Oui oui oui ce sont bien les enfants et nous, qui avons fait disparaître les poteaux de bois face à la mairie durant quelques temps ;

Pas de panique ils sont revenus ! Sortis de terre de concert avec les orchidées de nos prés et chemins ; parés de couleurs, protégés du soleil et de la grisaille; tous leur sens en ébullition.

Narines, oreilles et orteils gambillants face aux moindres ondulations de notre petit village. Erigés comme des totems de bonne humeur, rythmant les pas du chemin de l'école ou des boulistes, nous rappelant que la vie est belle, si on veut bien ouvrir les écoutilles ! Les enfants ont pris un vrai plaisir, cette année encore, à investir nos ateliers. Leur permettre de découvrir nos univers est important et puis ils sont ravis de voir le fruit de leur travail s'épanouir aux yeux de tous.

Merci à tous, pour vos retours tellement joyeux.

L'équipe de *Désirs des Arts*

P.S. Quelques jours plus tard, nous constatons que tandis que certains œuvrent d'autres dés-oeuvrent. Chacun se place dans le monde comme il l'entend.

Le 5 août, venez tous au Bal des Pompiers !

À noter dans vos agendas : l'amicale des Sapeurs Pompiers de Saoû organise sa fête le samedi 5 août !

Au programme, concours de pétanque et jeux pour les enfants l'après-midi, bal des pompiers le soir avec la traditionnelle soupe au pistou.

Inventer pour apprendre : l'édition 2023 pourra-t-elle avoir lieu ?

Depuis 2 ans, le projet *Inventer pour apprendre* accueille chaque été 10 jeunes musiciens âgés de 13 à 25 ans, à qui on offre la possibilité de s'initier à l'écriture de la musique et de faire découvrir leur univers musical au public par le biais d'une proposition pédagogique originale. Pourtant, il est possible que la 3e édition de cette résidence unique en France (prévue du 7 au 18 juillet prochains à Saoû) ne puisse pas voir le jour en raison d'une baisse aussi spectaculaire que brutale de ses financements publics.

Alors que depuis plus d'un an l'équipe bénévole s'affaire pour accueillir au mieux la 3e promotion d'apprentis-compositeurs venus de toute la France (notamment de Saoû, mais également deux jeunes musiciens originaires de Russie et d'Ukraine), nous avons eu la mauvaise surprise d'apprendre le désengagement brutal de partenaires dont nous pensions qu'ils avaient saisi l'intérêt pour le territoire d'accompagner un projet aussi original que celui-ci : la CCVD, mais surtout la Maison de la Musique Contemporaine et la DRAC Auvergne Rhône-Alpes, qui nous a pourtant encouragé à demander une aide plus importante afin de diminuer la participation financière des stagiaires, dans le but (fort louable) de favoriser l'accessibilité du projet au plus grand nombre.

À elles seules, ces deux entités ont ainsi réussi l'exploit de venir amputer le projet de 20 000 euros, soit le quart de son budget et ce sans le moindre coup de semonce. Dans ces conditions, on voit mal comment l'économie déjà fragile de cette manifestation pourrait résister à cet abandon pur et simple de la part de tutelles dont l'une des missions premières est pourtant de soutenir la pratique culturelle auprès des plus jeunes. Ici-bas, on s'interroge encore sur les raisons qui ont motivé ces décisions.

Evidemment, l'heure est aux économies de toute part et la défense de la culture (dont on sait depuis 3 ans qu'elle est loin d'être un bien *« essentiel »*) peut paraître bien dérisoire au regard d'autres sujets comme l'urgence environnementale ou le fait que de plus en plus de nos concitoyens soient obligés de lutter quotidiennement pour parvenir à subsister. Pour autant, ce serait évidemment une immense déception pour toute l'équipe bénévole de devoir enterrer ce projet porté à bout de bras depuis 3 ans et qui commençait à trouver sa place auprès des habitants, des associations et des commerçants du village que nous remercions à nouveau chaleureusement pour leur soutien, tout comme l'ensemble de l'équipe municipale.

Puisqu'il est possible que nous nous soyons contraints de mettre fin à cette aventure (tout du moins sous sa forme actuelle), autant le faire en beauté : nous vous donnons donc rendez-vous le **vendredi 14 juillet** sur la place des Cagnards en préambule à la fête du Picodon, pour une soirée entière dédiée à la création musicale : **un concert à 19h30** autour des liens entre musique contemporaine et musiques populaires, puis un **ciné-concert exceptionnel à 22h** pour célébrer le centenaire du film *« Nosferatu »* de F.W. Murnau. A très vite pour de nouvelles aventures !

Pour l'association PAGES, Yannick CHAPUIS
contact@inventerpourapprendre.fr
http://www.inventerpourapprendre.fr

Quoi de neuf à la bibliothèque ?...

La Fête du Court-métrage, en mars à la salle des fêtes

Comme prévu, depuis octobre l'adhésion est maintenant gratuite pour tous et toutes et de nombreuses propositions vous sont offertes : n'hésitez pas à consulter la page bibliothèque sur le site www.saou.fr (onglet "Le village").

En plus de ces activités et services permanents, vous avez peut-être profité de la soirée consacrée à la *« Fête du Court-métrage »* en mars et des *« Contes au jardin »* de juin.

Les prochains rendez-vous seront à l'automne, car la bibliothèque participera à la *« Fête de la Science »* et à la *« Saison culturelle des bibliothèques »*... et d'autres projets sont en cours...

Mais en attendant, rendez-vous à la bibliothèque les mercredis et samedis de 10h à midi pour renouveler vos destinations de *« voyages immobiles »* ... Pour un avant-goût, voici nos dernières acquisitions :

ROMANS ADULTE :

• **Les femmes du bout du monde** de Melissa Da Costa (2023) : À la pointe sud de la Nouvelle-Zélande, au coeur d'une nature sauvage, Autumn et sa fille Milly gèrent le camping *Mutunga o te ao*, le bout du monde en maori... Voyage inoubliable à travers des paysages d'une stupéfiante beauté, aux côtés de personnages inspirants. Une ode à la liberté.

• **La fugue thérémine** d'Emmanuel Villin (2022) : Histoire de la vie mouvementée de Lev Thérémine, ingénieur russe qui, en 1920, a conçu un instrument de musique avant-gardiste, le seul dont on joue sans le toucher : le thérémine.

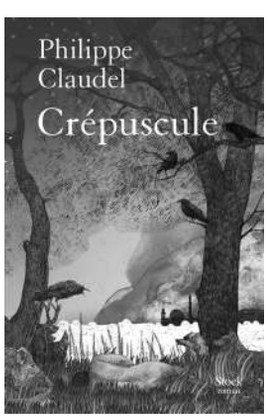

• **Crépuscule** de Philippe Claudel (2022): Conte cruel qui raconte les arrangements de l'Histoire avec la vérité, la déchéance d'une humanité cupide et veule et l'exaltation des âmes pures, raconté avec la puissance évocatrice de l'écriture de Philippe Claudel.

• **Les échassiers** d'Isabelle Aupy (2022) : Livre très original avec deux histoires, voire trois, car le livre peut être lu d'un côté ou de l'autre, ou encore en alternant les deux côtés, les deux mondes : L'En-Haut et L'En-Bas, deux univers dissemblables et pourtant com-

muns, deux sociétés miroir qui cohabitent sans le savoir et qui se répondent sans le comprendre.

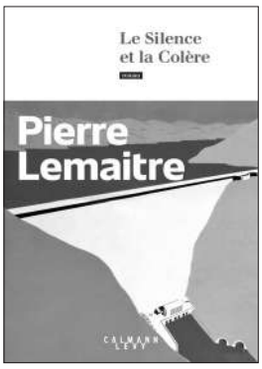

• **Le silence et la colère** de Pierre le maitre (2023) : Plongée mouvementée et jubilatoire dans les Trente Glorieuses par l'auteur de *Au-revoir là-haut* et de *Le grand Monde*.

• **Zizi Cabane** de Bérengère Cournut (2022) : Roman choral poétique et émouvant sur l'absence.

ALBUMS ENFANT :

• **L'escargot** de Minu Kim : Ce tout petit garçon aimerait beaucoup suivre avec sa petite draisienne les vélos de son grand frère et de ses copains. Hélas, il ne va pas assez vite à leur goût !...

• **Le Renard et le Lutin** de Astrid Lindgren et Eva Eriksson : Dans le blanc de l'hiver suèdois, tout le monde est au chaud. Sauf un petit renard affamé... Une histoire d'amitié, sur les compromis et la prise en compte des différences, avec de belles illustrations.

• **La cape magique** de Nadine Brun-Cosme et Sibylle Delacroix : Un loup affamé, un Petit Chaperon rouge appétissant, deux moutons insouciants, trois cochons dodus, une tempête menaçante... Un conte décoiffant où tel est pris qui croyait prendre !

• **La grande journée de petit Lin Yi** de Brenda William et Benjamin Lacombe : Lin Yi effectue des courses au marché pour un pique-nique organisé à l'occasion de la Fête de la Lune. Au cœur de cet album se trouvent les thèmes de la famille, de la confiance et du respect de la mission à accomplir. Avec en prime les merveilleuses et délicates illustrations de Benjamin Lacombe.

• **Une nuit** de Grégoire Solotareff et Julien De Man : une histoire qui aborde le thème de l'écriture, de la création. Un garçon rêve de savoir écrire des histoires. Dans le grenier de sa maison, se cache quelqu'un qui connaît son secret... Une belle aventure où l'imagination prend toute sa place.

BD ADULTE :

• **Le loup** de Jean-Marc Rochette (2019) : Au coeur du Massif des Écrins, un grand loup blanc et un berger vont s'affronter, passionnément, jusqu'à leurs dernières limites.

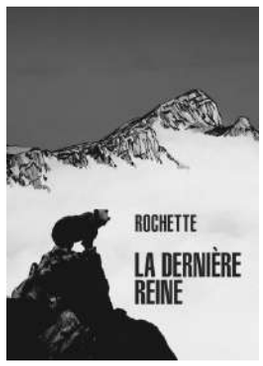

• **La dernière reine** de Jean-Marc Rochette (2022): Une « gueule cassée » de 14 trouve refuge dans l'atelier d'une sculptrice animalière. Elle lui redonne un visage et en échange il lui fait découvrir le plateau du Vercors et l'histoire du dernier ours qu'il a vu tué quand il était enfant.

BD TOUT PUBLIC :

• **Une rainette en automne** de Linnéa Sterte et Astrid Boitel (2023) : Une petite rainette, décidée à voir le monde et accompagnée de deux crapauds et de l'esprit d'une fleur de Shungiku, découvre diverses créatures, animales ou spirituelles... Ce récit poétique délicatement illustré offre un moment de sérénité des plus délicieux.

• **La longue marche des dindes** de Katleen Karr et Léonie Bischoff (2022) : Missouri, été 1860. Après avoir quadruplé son CE1 à 15 ans, Simon diplômé d'office par Miss Rogers se voit refuser l'entrée en CE2 et doit gentiment déployer ses ailes. Lorsqu'il apprend que les dindes sur pattes valent 20 fois plus à Denver que chez lui, il décide d'acquérir 1000 têtes pour les convoyer sur 1000 kilomètres... Cette BD respecte à la lettre le roman éponyme de Katleen Karr drôle et émouvant.

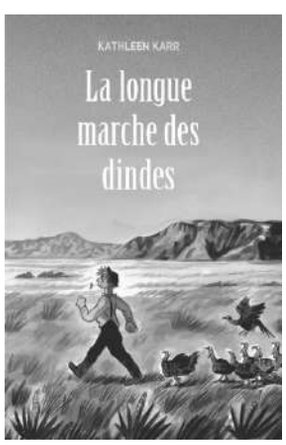

La vie des écoles

Les semaines sont toujours bien remplies et le temps passe vite !

Une naissance à l'école, le fils d'Audrey Morand. Nous souhaitons la bienvenue au petit Marius né fin avril, et nous félicitons les heureux parents.

Après quelques semaines chaotiques dans la classe d'Audrey suite à son départ en congé maternité, rythmées par le passage de 8 remplaçants successifs, nous avons eu le plaisir, à la rentrée des vacances de Pâques, d'accueillir Laurine Borel dans le classe des CP-CE1. La classe a retrouvé sa sérénité.

Voici un survol des activités de nos élèves :

• Une visite aux Clévos à Etoile sur Rhône pour consolider les connaissances sur notre système solaire.

• Un atelier jardinage pour découvrir les beautés et les saveurs de la nature (les fraises sont absolument délicieuses!!), un grand merci aux parents qui ont participé aux ateliers.

• Visite et création dans les ateliers d'art de Carole Pervier (modiste), Adèle Motte (potière) et Joss Naigeon (tourneuse sur bois) que nous remercions chaleureusement. Vous pouvez découvrir le fruit de la créativité collective sur les poteaux face à l'école.

• Participation à la semaine des langues : *« Highlands games »*, sorte de jeux inter-villes avec des activités étranges comme le lancer de bottes, le lancer de troncs, le tir à la corde, le relais avec des poids.....

• Visite de la chèvrerie *La chèvre qui saourit*, découverte de la fabrication du Picodon et, bien sûr dégustation !

• L'école à l'heure canadienne : nous avons reçu, pendant deux semaines, deux élèves de Colombie Britannique qui nous ont fait découvrir leur magnifique et gigantesque pays et qui nous ont enthousiasmés par leur accent chantant et coloré. La classe des CM correspond avec leur classe dans la ville de Fernie. Après de nombreux échanges au fil de l'année, nous étions ravis de rencontrer Clara et Jakob, les ambassadeurs envoyés en France. Un grand merci aux trois familles qui les ont accueillis chez elles. Ces rencontres déboucheront peut-être sur un séjour au Canada !

• Séances *« Porter secours »* : Aurore Magnon intervient bénévolement dans les trois classes pour enseigner aux élèves les gestes de premier secours. Les CM2 passeront le PSC1 à l'issue des séances. Nous la remercions vivement pour ces heures offertes aux enfants.

• Pour bien clore l'année, **la fête de l'école aura lieu le vendredi 23 juin à Soyans** ; au programme, ateliers *« Porter secours »*, les élèves partageront leurs connaissances avec les parents, puis ils présenteront la chorale commune aux deux écoles. La suite de la soirée sera organisée par l'AIPE.

Toute l'équipe enseignante vous souhaite un bel été,

Martine Guillerme

PRÉFET
DE LA DRÔME
Liberté
Égalité
Fraternité

Mesures de restriction à respecter en période de sécheresse

Usages d'agrément

Gestes Éco-citoyens

ALERTE RENFORCÉE

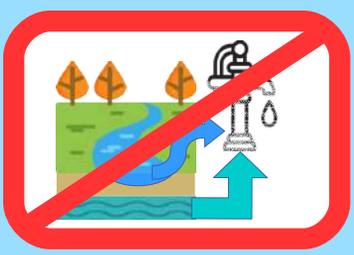

INTERDICTION des prélèvements domestiques dans les cours d'eau (retrait pompe mobile et tout autre dispositif de pompage)

INTERDICTION de laver les véhicules
(hors stations professionnelles)

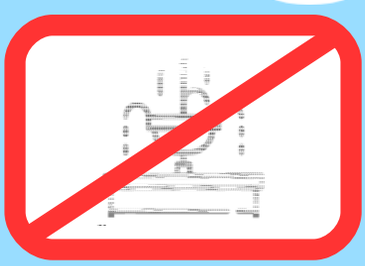

INTERDICTION de fonctionnement des fontaines publiques à circuit ouvert

INTERDICTION d'arroser les pelouses, espaces verts (dont fleurs, arbres d'ornement)
INTERDICTION d'arroser les parcs publics appartenant aux collectivités entre 7h et 19h

INTERDICTION d'arroser les jardins potagers et arbres fruitiers entre 7h et 19h

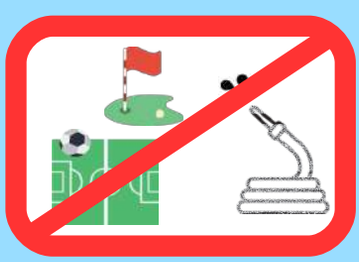

INTERDICTION totale d'arroser les golfs (hors greens et départ de golf)
INTERDICTION d'arroser les stades et espaces sportifs entre 7h et 19h

INTERDICTION de remplir les piscines (hors première mise en eau après construction)
Remise à niveau autorisée

INTERDICTION de laver les voiries, les terrasses, les toitures et façades (sauf si réalisé par une collectivité ou entreprise de nettoyage professionnel)

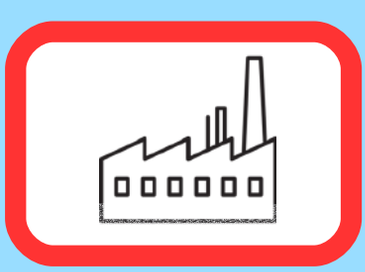

Respect des dispositions particulières prévues dans l'arrêté ICPE
(ou réduction de 50 % des consommations en absence de dispositions spécifiques)

Retrouvez également les mesures prises pour les usages professionnels sur le site internet des services de l'État en Drôme

Plus d'information sur le site de la préfecture : https://www.drome.gouv.fr
Actions de l'État > Environnement, risques naturels et technologiques > Environnement > Eau et milieux aquatiques > Gestion de la Sécheresse